



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 juillet 2025

2025-07-04

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté Maryline Rivollet (représentée par Christian Girard-Cusin) Léa Mollier, (représentée par Karine MOLLIER)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 26 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

- **Objet : Délibération modification du Rifssep**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

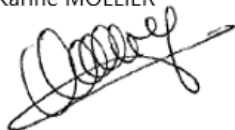
- ⇒ DECIDE de valider la modification du Rifseep pour les agents municipaux comme ci-dessous

GROUPES DE FONCTIONS		Part fixe : Montants plafonds annuels réglementaires maximum	Part fixe : Montants annuels maximums retenus par la collectivité	Part variable : Montants plafonds annuels réglementaires maximum	Part variable : Montants annuels maximums retenus par la collectivité
C1	Poste de catégorie C Adjoint technique Adjoint administratif	11 340 €	1728 € (soit 144€ mensuel)	1 260 €	600€ (Soit 50€/mensuel)
B1	Poste de catégorie B Rédacteur Responsabilité d'un service à fortes sujétions et encadrement	17480€	2664€ (soit 222€ mensuel)	2380€	1133€ (soit 94.41€/ mensuel)

- ⇒ Charge Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération, à compter du 1er juillet 2025
 - ⇒ Précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget
- Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

A St Albin de Vaulserre,
Le 10 juillet 2025.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



Maire,
Cédric Milani

